

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
800 Burrard Street, Room 219  
800, rue Burrard, pièce 219  
Vancouver, BC V6Z 0B9  
Bid Fax: (604) 775-7526

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
Public Works and Government Services Canada -  
Pacific Region  
219 - 800 Burrard Street  
800, rue Burrard, pièce 219  
Vancouver, BC V6Z 0B9

<b>Title - Sujet</b> Guard Services	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 47890-157202/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 47890-157202	<b>Date</b> 2015-01-21
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$VAN-532-7406	
<b>File No. - N° de dossier</b> VAN-4-37210 (532)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-01-30</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Pacific Standard Time PST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Takasaki, Alan H.	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> van532
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (604) 775-7605 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (604) 775-7526
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

47890-157202/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

van532

Client Ref. No. - N° de réf. du client

47890-157202

File No. - N° du dossier

VAN-4-37210

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## **Service de gardiens de sécurité et services de transport connexes**

### **Modification del'invitation 002**

---

**Invitation #: 47890-15-7202/A**

S'il est nécessaire de modifier l'invitation en raison d'une **réponses**, la modification sera signalée dans le présent document ainsi : " la demande de propositions susmentionnée est modifiée comme suit ";

**Questions et réponses**

Question 1 : Pouvez-vous préciser si les membres de notre personnel auront besoin d'une CIZR (carte d'identité de zone réglementée) pour travailler aux installations de l'aéroport international de Vancouver (YVR)?

Réponse 1 : Oui, les gardiens de sécurité doivent posséder cette carte en vue de procéder aux confirmations de départs.

Question 2 : Pouvez-vous préciser la durée, en heures, de la formation obligatoire sur le transport et le contrôle (partie 2, page 50)?

Réponse 2 : Cette formation dure au moins une journée complète et porte sur la théorie, la mise en application concrète et des exercices pratiques. Le titulaire doit avoir déjà suivi le cours d'une journée (7 heures) sur le transport des personnes détenues offert par le Justice Institute de la Colombie-Britannique.

Question 3 : Nous savons que le nouveau contrat débiterait le 1<sup>er</sup> avril, mais pouvez-vous préciser à quelle date vous comptez annoncer le nom du soumissionnaire retenu, afin que nous en tenions compte dans notre plan de transition?

Réponse 3 : L'ASFC n'est actuellement pas en mesure de confirmer la date exacte à laquelle le contrat sera attribué, mais elle prévoit toutefois terminer le processus et octroyer le contrat d'ici la fin de février 2015, ce qui devrait lui laisser suffisamment de temps pour effectuer la transition de l'ancien au nouvel entrepreneur. Cette date est fournie aux soumissionnaires éventuels à titre indicatif seulement et ne doit pas être considérée comme une échéance confirmée.

Question 4 : L'équipement de protection individuelle fourni par l'ASFC comprend-il un gilet pare-balles ou anti-entailles? Dans la négative, ce type de gilet est-il exigé? Si ce type de gilet est exigé, est-ce l'entrepreneur ou l'ASFC qui doit le fournir?

Réponse 4 : L'équipement fourni par l'ASFC ne comprend pas de gilet de ce type. Il incombe à l'entrepreneur de veiller à ce que son personnel dispose de tout l'équipement nécessaire pour s'acquitter de ses tâches en toute sécurité. Sous réserve de l'approbation de l'ASFC, cet équipement peut comprendre une tenue de protection fournie sur une base individuelle ou commune aux fins des transports routiers.

Question 5 : Pouvez-vous confirmer les heures des quarts de travail du chef de quart en poste aux installations de Library Square : est-ce de 9 h à 17 h ou de 10 h à 18 h? Les pages 9 et 43 semblent présenter des renseignements contradictoires.

Réponse 5 : Le chef de quart en poste aux installations de Library Square devra être disponible de 10 h à 18 h, mais ces heures peuvent être révisées conjointement par l'ASFC et l'entrepreneur. Le gestionnaire des opérations et le gestionnaire adjoint des opérations devront être disponibles à compter de 8 h et de 7 h respectivement, ce qui permet d'assurer la présence de plus d'un cadre à pied d'œuvre tout au long de chaque journée de travail.

Question 6 : À propos du point R3d) Gardiennage de bâtiments et contrôle d'accès, à la page 91 : Les cotes indiquées ne correspondent pas au total des points alloués à cet élément.

Réponse 6 : La modification ci-dessous a été apportée au point R3d) de l'évaluation technique, à la page 91 de l'invitation à soumissionner.

		500,000 to 999,999 hours = 15 points	
	a) Gardiennage de bâtiments et contrôle d'accès	1,000,000 to 1,499,999 hours = 20 points	<b>/30</b>
		1,500,000 hours or more = 30 points	

Question 7 : Les cloisons de sécurité installées à l'intérieur des fourgonnettes doivent-elles être constituées de grillage solide ou peuvent-elles être munies d'ouvertures coulissantes?

Réponse 7 : Les deux options sont acceptables.

Question 8 : Quelle doit être l'intensité de la teinte des glaces des fourgonnettes?

Réponse 8 : La teinte des glaces doit être suffisamment foncée pour empêcher le public d'identifier les personnes détenues. En outre, il ne faut pas qu'il soit facile de reconnaître que ces fourgonnettes sont des véhicules de transport de personnes détenues.

Question 9 : Pouvez-vous répondre aux questions suivantes, pour nous aider à déterminer si notre attestation d'assurance est conforme aux exigences de l'invitation à soumissionner :

- a) Combien de passagers l'aéronef à bord duquel nous voyagerons transporte-t-il généralement?  
Quel est le nombre maximal de passagers autorisé?

Réponse 9a) : Les gardiens devront périodiquement voyager à bord d'aéronefs commerciaux de diverses tailles, y compris des hélicoptères, de petits avions à hélice effectuant des vols régionaux et de gros avions de ligne Boeing et Airbus. De façon générale, il y aura une seule personne détenue par gardien par vol.

- b) Parmi ces passagers, combien sont des personnes détenues?

Réponse 9b) : De façon générale, il y aura une seule personne détenue par gardien par vol.

c) Pouvez-vous préciser les itinéraires de vol que nous emprunterons?

Réponse 9c) : Les itinéraires de vol seront déterminés en fonction des besoins et comprendront des vols régionaux (p. ex., en partance de Victoria, de Kelowna, de Cranbrook, de White Horse et de Prince George) à destination de Vancouver – de manière à faciliter les procédures d'immigration –, ainsi que des vols nationaux (p. ex., en partance de Toronto et de Montréal) – de manière à faciliter les renvois du Canada.

Question 10 : Au total, combien de paires de menottes et d'entraves doivent être à disposition dans les véhicules de transport et les centres de surveillance?

Réponse 10 : Chaque véhicule doit disposer d'un nombre suffisant de paires de menottes et d'entraves (c.-à-d., véhicule pouvant accueillir 5 passagers = 5 paires de menottes et 5 entraves / véhicule pouvant accueillir 8 passagers = 8 paires de menottes et 8 entraves). Chaque véhicule doit également être équipé d'un jeu de menottes et d'entraves surdimensionnées.

Au minimum, les installations de Library Square et le CSICB doivent disposer de 12 paires de menottes, de 12 entraves et d'un jeu de menottes et d'entraves surdimensionnées chacun.

#### Question 11.

Aux pages 90 et 91, expérience du soumissionnaire pour l'exigence C3, on indique entre 1 000 000 (un million) et 2 000 000 (deux millions) d'heures d'expérience pour chaque catégorie. Ces chiffres sont élevés étant donné que C2 (page 90) accorde la totalité des points pour un total de 900 000 heures au cours des 12 derniers mois. Pouvez-vous fournir des précisions?

Réponse 11 : L'ASFC a modifié les sections C2 et C3 de l'évaluation technique aux pages 90 et 91 de la DDP afin de clarifier et de réduire le nombre d'heures à évaluer dans le cadre du contrat. Le tableau modifié est présenté plus bas.

Le critère pour C2 énonce clairement que le soumissionnaire doit indiquer par écrit le nombre total d'heures de service de garde (soit le nombre total d'heures travaillées par le personnel de l'entreprise) effectuées par le soumissionnaire au Canada dans les 12 mois précédant la date de clôture de la demande de propositions. Ce critère est différent du critère C3, car il vise une période d'évaluation **de seulement 12 mois**, ainsi que des services offerts au **Canada** uniquement. C'est pourquoi le nombre total d'heures requises pour obtenir le maximum de points est inférieur.

Le critère C3 énonce que le soumissionnaire doit indiquer par écrit le nombre total d'heures de service de garde effectuées par le soumissionnaire (soit le nombre total d'heures travaillées par le personnel de l'entreprise) pour chaque activité; car les activités doivent être traitées comme des éléments distincts, au Canada et/ou États-Unis, dans les 24 mois précédant la date de clôture de la demande de propositions. Ce critère est différent du critère C2, car il vise une période d'évaluation **de 24 mois**, ainsi que des services offerts au **Canada et aux États-Unis**. C'est

pourquoi le nombre total d'heures requises pour obtenir le maximum de points est supérieur à celui pour le critère C2.

Ces deux critères visent à évaluer l'ampleur et l'expérience du soumissionnaire dans la prestation de services de garde en général, et plus particulièrement en ce qui a trait aux fonctions jugées pertinentes pour les opérations de l'ASFC. Compte tenu du nombre d'employés requis dans le cadre du contrat, l'ASFC a jugé que le nombre d'heures constitue une possibilité équitable de démontrer l'ampleur des effectifs que le soumissionnaire a gérés par le passé.

**La demande de propositions susmentionnée est modifiée comme suit:**

**Annexe « I » - Critères d'évaluation  
Section 3 – Critères cotés, N° R2 and R3;**

Supprimer: **N° R2 and R3**  
Insérer:

<b>R2</b>	<p><b>Nombre total d'heures de service de gardien</b> Préciser par écrit le nombre total d'heures de service de gardien (ensemble des heures effectuées par le personnel de l'entreprise) effectué par le soumissionnaire au Canada pendant les 12 mois qui précèdent la date de clôture de la demande de propositions (arrondi vers le bas, au besoin).</p> <p>Voir l'appendice J-1 – « <i>Outil de présentation détaillée des contrats antérieurs</i> »</p> <p><u>Exemple de calcul des heures</u> 50 gardiens de sécurité * 8 heures par jour * 5 jours par semaine * 52 semaines = 104 000 heures sur une période d'une année pour les 50 gardiens.</p>		<p>150,000 heures à 349,999 heures = 40 points</p> <p>350,000 heures à 549,999 heures = 50 points</p> <p>550,000 heures ou plus = 60 points</p>	<b>/60</b>
<b>R3</b>	<p><b>Expérience du soumissionnaire</b> Préciser par écrit le nombre total d'heures de service de gardien (ensemble des heures effectuées par le personnel de l'entreprise) effectué par le soumissionnaire au Canada et/ou aux États-Unis dans les 24 mois précédant la date de clôture de la demande de propositions</p>			

(arrondi vers le bas, au besoin).

Voir l'appendice H-1 – « *Outil de présentation détaillée des contrats antérieurs* »

Exemple de calcul des heures

50 gardiens de sécurité \* 8 heures par jour \* 5 jours par semaine \* 52 semaines \* 2 années = 208 000 heures sur une période de 2 années pour les 50 gardiens.

	<p>a) Garde de personnes en détention légale.</p>		<p>500,000 à 999,999 heures = 15 points</p> <p>1,000,000 à 1,499,999 heures = 20 points</p> <p>1,500,000 heures ou plus = 30 points</p>	<b>/30</b>
	<p>b) Contrat comprenant le recours à des équipements de contrainte, comme des menottes et des entraves, dans un contexte de détention légale.</p>		<p>500,000 à 999,999 heures = 15 points</p> <p>1,000,000 à 1,499,999 heures = 20 points</p> <p>1,500,000 heures ou plus = 30 points</p>	<b>/30</b>
	<p>c) Contrat comprenant le transport de détenus.</p>		<p>500,000 à 999,999 heures = 15 points</p> <p>1,000,000 à 1,499,999 heures = 20 points</p> <p>1,500,000 heures ou plus = 30 points</p>	<b>/30</b>
	<p>d) Garde de bâtiments et de zones à accès contrôlé.</p>		<p>500,000 à 999,999 heures = 15 points</p> <p>1,000,000 à 1,499,999 heures = 20 points</p> <p>1,500,000 heures ou</p>	<b>/30</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

47890-157202/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

van532

Client Ref. No. - N° de réf. du client

47890-157202

File No. - N° du dossier

VAN-4-37210

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

			plus= 30 points	
--	--	--	--------------------	--

**Question 12.**

La proposition exige le transport pour se rendre à divers endroits et en revenir. Est-il possible de fournir un kilométrage approximatif en fonction des données de 2014?

Réponse 12: L'ASFC estime qu'environ 500 kilomètres sont parcourus en tout par jour. Il s'agit là d'une estimation du nombre de kilomètres que doit parcourir le personnel de la sécurité pour transporter quotidiennement les détenus pour des audiences, des rendez-vous, etc. Il est à noter que cela ne tient pas compte des demandes spéciales de l'ASFC pour obtenir un transport supplémentaire ou pour aller chercher une personne. Le soumissionnaire devrait considérer ce chiffre comme une estimation seulement et non comme l'exigence totale dans le cadre du contrat.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.

NOTE TO BIDDERS: Please use ONE of the two mailing labels below and affix it securely to the outside of the envelope or package containing your bid submitted by mail or courier. For bids submitted by facsimile (Bid receiving fax (604) 775-7526), use this sheet as the cover sheet. Always ensure your company name, return address, open bidding solicitation number and closing date appear legibly on the outside of your bid submission.

AVIS AUX FOURNISSEURS: Pour le retour par la poste ou par messenger, veuillez utiliser UNE des étiquettes d'envoi ci-dessous et apposez-la à l'extérieur de votre enveloppe ou du colis contenant votre offre. Pour les offres soumises par télécopieur (n° du télécopieur pour la réception des offres: (604) 775-7526), utilisez cette page comme bordereau de télécopie. Assurez-vous que le nom de votre compagnie, l'adresse de retour, le numéro de l'invitation ouverte à soumissionner et la date de clôture soient lisibles à l'extérieur de votre offre.

---

Bid Receiving  
Public Works & Government Services Canada  
219 - 800 BARRARD STREET  
VANCOUVER BC V6Z 0B9

Solicitation No. : 47890-157202/A A002

Solicitation Closes at: 2:00 PM PT  
On January 30, 2015

---

Réception des soumissions  
Travaux publics et services gouvernementaux Canada  
800 rue Burrard, 219  
Vancouver (C.-B) V6Z 0B9

N° de l'invitation : 47890-157202/A A002

La réception des soumissions prend fin le: 30 janvier 2015  
à: 14:00 PT

---